



Association de quartier La visitation

Régulation de la vie économique
et sociale du quartier



Contact :

Johann DOGER Directeur
Kamel MECHERI Secrétaire Général

Adresse:

La visitation

18 av d'Italie 63000 Clermont-Ferrand
lavisitation63@outlook.fr

Tél : 07 68 63 32 73

Horaire d'ouverture: du lundi au
vendredi de 10h à 12h et de 17h à
19 h

Le mercredi de 10h à 12h et 14h30 à
18h.

Un samedi sur 2 de 14h 30 à 18h

SEMAINIER 2016/17



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10h	Accueil	Aide	Aux	Personnes	Services inter locataire*	
12h	Atelier	Couture	Photographie	Informatique	Lecture	(à venir)
14h30			Activité Sportive			Activité Sportive
17h	Aide	Aide	et	Aide	Aide	et
18h	aux	aux	éducative	Aux	aux	éducative
19 h	devoirs	devoirs		devoirs	devoirs	1 samedi/2

1. ACCUEIL ET AIDE AUX PERSONNES

- ▶ Aide personnalisée en fonction des besoins de la personne, (documents, lettres, traductions, impôts, factures, traitement de texte...)
- ▶ Relais entre les habitants et les organismes existants, (CAF, Pôle emploi, Mission locale, CCAS et les associations présentes sur le quartier de la gare)
- ▶ Présence et participation des habitants à l'élaboration d'activités sur le secteur de la visitation.



2. SERVICE INTER LOCATAIRE

Basé sur l'entraide et le partage de savoir faire entre locataire, il consiste à mettre à la disposition des personnes en ayant besoin plusieurs services de la vie courante:

- Bricolage
- Livraison ou déplacement de charges lourdes
- Nettoyage intérieur des véhicules des habitants de la Visitation (uniquement le samedi matin sur inscription)

Ces services seront assurés par des volontaires ou des professionnels, suite à l'inscription des demandeurs ayant précisé leur coordonnées et la nature du besoin, sur le tableau dédié à cette effet.



**Horaire de 10 h à 12 h
Permanence assurée par 2 personnes minimum.
Présence de l'association CNL La visitation 1 fois par mois**



AIDE AUX DEVOIRS

LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI De 17 h à 19 h Période scolaire
Dans le cadre du CLAS mis en place avec le soutien de la CAF

ETUDE SURVEILLEE-SOUTIEN-REVISION.
DE 6 ANS (seulement Jeudi et Vendredi à partir de 6h)
A 12 ANS
ET PREPARATION AUX EXAMENS (réservation salle)
TOUS NIVEAUX
2 encadrants
2 bénévoles



ACTIVITES SPORTIVE ET EDUCATIVE

Les partenaires:



Mercredi De 14 h 30 à 18 h

ATELIERS EDUCATIFS ET SPORTIFS AU SEIN DU QUARTIER

Aide aux devoirs 14h30 à 15h30

ATELIERS:

BOXE-FOOT-CONSOLE-JEU DE SOCIETE-CUISINE-ARTS PLASTIQUES

SORTIES ORGANISEES: (affichage INTRATONE)

Sport, musée, cinéma, théâtre...sur Clermont-Ferrand.

Lieux : Stade Philippe Marcombe, Le Clanchet (Tennis, roller, trottinette, basket, foot)

Gymnases Châteaudun (Basket, Hand-ball, Foot en salle)

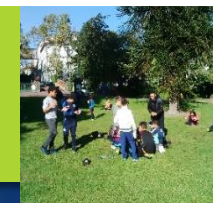
Agés 7-12 ans et 12-16 ans (2 Accompagnateurs /12 enfants)

Les enfants participants devront déjà être inscrits et adhérents à l'association.

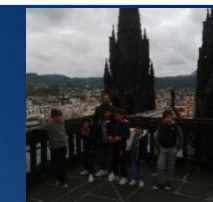
Obligation d'assurance extra-scolaire et d'autorisation parentale



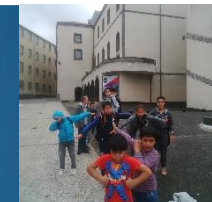
- ▶ SORTIE DU 15/10/2016
- ▶ Musée Lecoq et Jardin Lecoq
- ▶ Stade Phillippe Marcombe
- ▶ Départ 14h30 Retour 18h TOTAL 15 enfants



- ▶ SORTIE DU 22/10/2016
- ▶ Visite exposition photos Les dilletantes
- ▶ Visite Historique de Clermont-Ferrand et Stade Verlaquet
- ▶ Départ 14h30 Retour 18h TOTAL 6 enfants



- ▶ SORTIE DU 26/10/2016
- ▶ Atelier informatique
- ▶ Visite musée Roger Quillot et Stade La plaine
- ▶ Départ 14h30 Retour 18h TOTAL 10 enfants



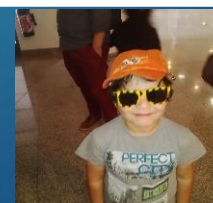
- ▶ SORTIE DU 27/10/2016
- ▶ Atelier photographie
- ▶ ASM initiation à la lutte et Stade Verlaquet
- ▶ Départ 14h30 Retour 18h TOTAL 10 enfants



- ▶ SORTIE DU 28/10/2016
- ▶ Visite exposition photos de Camille Claudel
- ▶ Médiathèque et stade Marcombe
- ▶ Départ 14h30 Retour 18h TOTAL 11 enfants

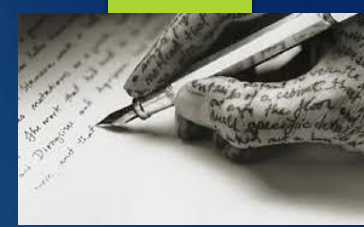


- ▶ SORTIE DU 30/10/2016
- ▶ Congrès de l'apiculture
- ▶ Visite de la grande mosquée
- ▶ Départ 14h30 Retour 18h30 TOTAL 10 enfants



EXEMPLE DE SORTIES ORGANISEES

PROJETS PREVUS POUR 2017



Projet Photographie

Mon quartier en photos

Animé par Claude COHEN photographe

Il consistera à appréhender les bases de la photographie et les mettre en pratique lors du projet réalisé par les enfants du quartier.

Le but étant de présenter son quartier sous forme de photos en vue d'une exposition, et de mettre en avant l'histoire de ce dernier à travers les siècles.

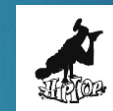
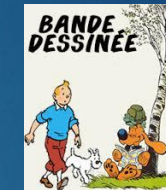


Projet Ecriture à partir de 12 ans

Contes et légendes du Puy de dôme

Animé par Johann DOGER

Ce projet en lien avec les maisons de quartier aura pour but de mettre en avant à travers un livre illustré, les légendes de notre département. Il s'adressera à un public large et sera à but éducatif et touristique.



Projet Initiation musical

Eveil musicale

Organisé par Kamel MECHERI,

Ce projet en partenariat avec le conservatoire aura pour but l'initiation à la musique et au chant.

Projet Ecriture à partir de 6 ans

La visite autour du monde

L'objectif est de mettre en avant la multitude d'origine présente sur le quartier et de présenter chacun à travers un livre illustré retraçant les coutumes et les traditions.



ATELIERS A VENIR

Plusieurs ateliers seront disposés à différents créneaux horaires sur la semaine.
Les ateliers nécessitent 2 personnes volontaires, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association.
Une inscription préalable, sous forme d'inscription sera nécessaire.



L'atelier bricolage consistera à appréhender les bases du bricolage: Montage de meuble, changement de poignée, peinture, papier peint...

Il pourra, avec un accord préalable de l'Ophis, être effectué chez l'habitant lors de service inter localitaire, et amener à une collaboration avec les habitants pour une réhabilitation des appartements.



Atelier couture tricot.

Pour un apprentissage des techniques de couture, de tricot...

LUNDI ET JEUDI 14h à 16 h



Atelier informatique:

Dédié à la prise en main d'un ordinateur et d'internet (tout public).

Des ateliers sur la création de site web, ainsi que l'infographie, avec la participation de partenaires extérieurs seront notamment envisagés.



Atelier cuisine

Pour une découverte culinaire entre habitants.
(Femmes, hommes et enfants, selon des créneaux définis)

MARDI 14h à 15h30

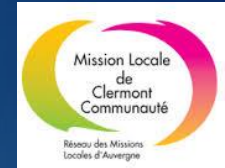


Atelier jeux de sociétés

Ouvert à tous âges
(Parties et tournois)
Horaires à définir

L'après midi de l'emploi

- ▶ Aide à la réalisation de CV et de lettre de motivation.
- ▶ Animation pour les métiers de l'artisanat, les stages en entreprises et l'intégration des jeunes en milieu professionnel. Atelier animé par l'association A2Q en partenariat avec la chambre des métiers du Puy de dôme.
- ▶ Mise en avant des contrats services civique, de la recherche d'emploi et des job d'étés en lien avec Espace Info Jeune.
- ▶ Présentation des différents acteurs et partenaires de la région. (PLIE, Mission locale...)
- ▶ Visite des dispositifs mis en place sur Clermont-Ferrand, ainsi que des artisans lors de portes ouvertes.
- ▶ Partenariat mis en place avec les structures agissant sur le département du Puy-de-Dôme.



LISTE DU BUREAU

L'ASSOCIATION DE QUARTIER LA VISITATION

- ▶ Présidente DOUARRE Vanessa
- ▶ Trésorière HAMZAOUI Horia
- ▶ Secrétaire FAURE Roland
- ▶ Documentaliste LAOUENAN Sandra

▶ PERSONNEL ASSOCIATIF :

- ▶ Directeur /animateur DOGER Johann
- ▶ Secrétaire générale MECHERI Kamel
- ▶ Responsable com. SRIKAH Tarik

BENEVOLES :

Aide aux devoirs

- ▶ SCRIBE Jessyka
- ▶ LECLERC Guillaume
- ▶ GAUTHIER Amélie



PREFECTURE DU PUY-DE-DOME

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
Bureau de la Réglementation et des Elections
service associations
04 73 98 63 34

Le numéro W632008467
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de CREATION
de l'association n° W632008467

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

La Préfète du Puy-de-Dôme

donne récépissé à Madame la Présidente

d'une déclaration en date du : 09 septembre 2016

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

ASSOCIATION DE QUARTIER LA VISITATION

dont le siège social est situé : 18 avenue d'Italie
63000 Clermont-Ferrand

Décision prise le : 30 août 2016

Pièces fournies : liste des dirigeants
Procès-verbal
Statuts

Clermont-Ferrand, le 14 septembre 2016

P/ la Préfète et par délégation

Mmes GRAHET

Loi du 1 juillet 1901, article 5, al 5.6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8, al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 43 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.